

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 22 Novembre 2021

*Le conseil municipal s'est réuni le lundi 22 Novembre 2021 à 20 h 30, à la salle du conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Messieurs PEIFFER Pierre, RAOUL Jérôme et PAGES Kévin étaient excusés. Madame REYNES Stéphanie a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame Séverine BOUHIER, secrétaire, assistait à la réunion.*

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 Octobre 2021 :**

Le dernier compte-rendu du Conseil est approuvé à l'unanimité.

- **Point rajouté à l'Ordre du Jour : contrat de Madame BOUHIER Séverine :**

Monsieur le Maire explique que Madame Séverine BOUHIER doit être nommée Adjointe Administrative principale de 2<sup>ème</sup> classe en CDD de 1 an renouvelable.

Cette demande est adoptée à l'unanimité et une délibération sera prise en ce sens.

- **Devis mise en sécurité croix et bras reliquaire :**

Monsieur le Maire rappelle le montant des devis de nettoyage et de protection de la Croix de procession et du Bras reliquaire.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, ne valide que le devis concernant la protection de ces derniers. Une délibération sera prise en ce sens.

- **Reconduction des chèques Cado :**

Monsieur le Maire rappelle que des chèques Cado sont offerts au personnel Communal en fin d'année. Le Conseil valide à l'unanimité la reconduction de cette disposition pour 2021 et une délibération sera prise.

- **Vente de lauzes :**

Monsieur le Maire explique qu'un entrepreneur, Monsieur SUARD, désire acquérir des lauzes appartenant à la commune. Il propose un prix de 17.50 € au m<sup>2</sup>.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

- **Totem du Club des Plus Beaux Villages de l'Aveyron :**

Monsieur le Maire indique qu'un Totem en acier de Corten, représentant les plus beaux villages et financé par le département, doit être installé sur la Commune. Le Conseil Municipal décidera de son implantation quand ce dernier sera sur place.

- **Achat sapins et décorations de Noël :**

Monsieur le Maire indique qu'une proposition de don de sapin a été faite à la Commune. Dans le cas où cela ne conviendrait pas, il sera nécessaire d'acheter sapins et décoration de Noël.

Tous les élus du Conseil sont d'accord.

- **Organisation du Marché de Noël :**

Monsieur le Maire rappelle que le Marché de Noël se déroulera soit en extérieur, soit en intérieur avec Passe Sanitaire. Des candidats se sont déjà inscrits et un stand Téléthon sera mis en place et géré par Madame REYNES Stéphanie.

- **Vente terrain BUXO :**

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, propose un prix de vente pour la parcelle dont Madame BUXO veut devenir propriétaire. Il est rappelé que les frais de géomètre, de notaire et d'enquête publique sont à la charge de l'acquéreur.

## **Questions diverses :**

*Ont été abordés différents points :*

- Permis de Madame PAUHLES : Pas de suite à ce jour.
- Ralentissement devant le restaurant : Monsieur le Maire rappelle les résultats de l'Audit sur la vitesse dans le bourg et les solutions envisagées. Après délibération, le Conseil décide d'abandonner le projet.
- Maintenance Cloches des Eglises : Monsieur le Maire présente un devis de maintenance des 3 Eglises de la Commune. Le Conseil décide de ne pas donner suite pour l'instant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

Le Maire, Georget DAMERVAL